



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
Le 29 septembre 2018 à 10h30
Salle Ernest Richard**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgation de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - a) *Directrice générale
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public

Elise Roussel

Greffière

** Point de huis clos – article 68 (1) de la Loi sur la gouvernance locale*